



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
MARCEL PAGNOL

Colombes, le 5/03/2024

Affaire suivie par
M. Laurent SALIN
Directeur de l'école

Téléphone
01 56 83 84 20

Courriel
0922425L@ac-versailles.fr

Adresse
110 RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92700
COLOMBES

Compte-rendu du conseil d'école du 5 mars 2024

- Travaux de rénovation : organisation du déménagement prévu en décembre 2024
- Point sécurité travaux
- Agenda 2030 : les actions menées
- Point sur les projets communs
- Label génération 2024 : actions pour cette année
- Présentation du protocole de lutte contre le harcèlement scolaire
- Organisation des festivités de fin d'année

Présentation des membres du conseil

Parents élus : M. Brick, Mme Tordeux, Mme Lemarié, Mme Khelidj, Mme Sarazin Ferrat, Mme Legay, Mme Labrouki, Mme Zimmer, Mme Gomis, M. Tanfour, Mme Chudeau, Mme Comont (représentants UPIC)

Mme Audebert, Mme Bardy, M. Fussi (représentants FCPE)

Enseignants : Mme Yvernay (PS), Mme Bracquemart (MS-GS) absente excusée, Mme Colson (MS) absente excusée, Mme Canat (PS-GS), Mme Mourot, (MS-S), Mme Bosquet

(CM1B), Mme Le Guillou (CPB), Mme Chéron (CPC), Mme Sollossi (CE1A), Mme De Lascoups (CE1B), Mme Goncalves (CE2A), M. Berthon (CE2B), Mme Gohier (CPA), Mme Caccia-Couasnon (CM1A) absente excusée, Mme d'Humières (CM1-CM2), Mme Duflot (CM2B), M. Salin (directeur)

Représentante accueil de loisirs : Mme Pigache

Représentants de la municipalité : Mme Guarinos, M.Martin, M.Bekkouche

1. Travaux de rénovation : organisation du déménagement prévu en décembre 2024

Lors de la deuxième phase de travaux de janvier 2025 à août 2025, il est prévu une rénovation complète des bâtiments de l'école Marcel Pagnol actuelle ainsi que la construction de l'extension du centre de loisirs élémentaire. Les espaces occupés actuellement devront donc être libérés à la veille des vacances de Noël 2024.

Les 4 classes de maternelles et les 11 classes d'élémentaires devront déménager dans les nouveaux locaux de la future école maternelle. La deuxième partie de l'année scolaire 2024 – 2025 (de janvier à juillet 2025), se déroulera dans ces nouveaux locaux pour tous les élèves.

Répartition des espaces dans les nouveaux locaux :

- 4 classes élémentaires et 4 classes maternelles au rez-de-chaussée
- 7 classes élémentaires à l'étage
- dortoir / salle de motricité pour les élèves de maternelle
- des espaces pour le centre de loisirs
- salle de restauration
- gymnase (disponible dans le courant de l'année)

Points de vigilance / questionnements

Organisation des espaces

La salle de restauration disponible sera légèrement plus petite que l'actuelle. Sans doute faudra-t-il prévoir deux services pour les élèves de maternelle. **Un allongement de pause méridienne est peut-être à envisager ?**

Les espaces de cour disponibles seront encore moins spacieux qu'actuellement. La pratique de l'EPS sera plus que limitée d'autant que le nouveau gymnase ne sera pas disponible dès janvier 2025.

Certains couloirs de circulation semblent étroits pour permettre la circulation et la mise en rangs de plusieurs classes

Demandes du conseil :

- Privatiser complètement le passage Pagnol et envisager de gagner des espaces en bordure du pavillon jouxtant le passage afin de gagner en place.
- Se mettre en lien avec le service des sports afin d'avoir accès au gymnase A. Paré
- Toujours en lien avec le service des sports, masser les interventions des éducateurs sportifs de la mairie auprès des classes de Marcel Pagnol uniquement sur le seconde semestre afin de limiter le nombre d'élèves présents sur les temps de récréation

Organisation du déménagement

L'intégralité du mobilier et du matériel présent dans tous les espaces de l'école (classes, réserves, salles d'activités, bibliothèque) sera déplacé dans les nouveaux locaux. Une grande partie de la mise en carton sera à la charge des enseignants.

La mairie est en cours de recrutement d'une personne chargée d'accompagner l'équipe Marcel Pagnol dans cette procédure.

Le déménagement étant prévu durant les vacances de Noël 2024-2025, les cartons devront être prêts à la veille des vacances et déballés pour le retour des élèves en janvier.

Ce déménagement représente une quantité de travail conséquente qui ne peut être effectuée intégralement en dehors du temps de travail des enseignants.

Demande du conseil :

- Organiser un temps d'accueil de loisirs, encadré par des animateurs de la ville, les 19 et 20 décembre et 6 et 7 janvier 2025 et permettre ainsi aux élèves de l'école d'être accueillis et encadrés dans de bonnes conditions tout en permettant aux enseignants d'organiser le déménagement efficacement.

2. Point sécurité travaux

Les parents d'élèves s'inquiètent des manœuvres des camions travaillant sur le chantier des nouveaux bâtiments. Il est fréquent que des camions gênent l'entrée du passage Pagnol côté Estienne d'Orves aux heures d'ouvertures de l'école (notamment à 16h30)

Les parents déplorent la présence encore trop irrégulière d'ASVP pour sécuriser la traversée des élèves. Il a été également constaté que lorsqu'ils sont présents, les ASVP arrivent sur site à un horaire trop tardif : la majorité des élèves étant déjà arrivés aux grilles de l'école.

Demande du conseil :

- **modifier les horaires de présence des ASVP afin de les adapter aux horaires de présence des élèves et des familles**
- **installer des panneaux lumineux signalant l'école côté Estienne d'Orves afin de ralentir le trafic**

3. Agenda 2030

- Le conseil des éco-délégués

Présidé par Mme De Lascoups, il se réunit en moyenne deux fois par période. Les éco-délégués ont travaillé :

- à l'élaboration de nouvelles affiches expliquant les éco-gestes du quotidien
- à l'organisation du ramassage des déchets dans la cour par les élèves
- à la réorganisation du coin élevage dans le hall de l'école. Les poissons et les perruches cotoient actuellement les vers de farine. Un élevage de phasme est également prévu en exposition.

- Ma petite planète

Le challenge écologie "Ma petite planète" est reconduit pour sa deuxième édition de l'année à partir du 11 mars et pour une durée de trois semaines. Même si les challenges proposés aux élèves et aux familles sont toujours intéressants d'un point de vue pédagogique, Mme Dufлот souligne qu'une certaine lassitude gagne certains élèves. La participation à ce challenge n'est pas remise en cause pour l'instant mais une seule participation des classes par année scolaire sera sans doute suffisante.

- Le « Défi Moov' »

Le Défi Moov'IDF est un événement qui invite les élèves et les adultes d'un établissement scolaire (de l'école maternelle au lycée) à venir autrement qu'en voiture individuelle ou en déplacement motorisé thermique. Tous les modes actifs et non polluants, tels que la marche, le vélo, la trottinette, les modes électriques, les transports en commun ainsi que le covoiturage sont pris en compte.

Ce défi a pour objectifs de :

- Sensibiliser les jeunes à la pratique des déplacements actifs pour développer une "culture mobilité"
- Susciter des changements de comportements et tester de nouvelles pratiques lors d'un temps fort
- D'impulser des actions éducatives sur l'écomobilité scolaire au sein des classes

Toutes les classes de l'école participeront à ce défi du 13 au 17 mai 2024. Durant cette semaine les élèves seront interrogés une fois par jour sur leur mode de transport pour venir à l'école. Les familles seront invitées à tester de nouveaux modes de transport.

4. Point sur les projets communs

- *La chorale des classes de CM1 et CM2*

Les élèves travaillent les chants dans leur classe et en chorale (les 4 classes ensemble – 1 fois tous les 15 jours). Le répertoire choisi est varié et dans plusieurs langues. Une représentation est prévue à la MJC à la fin du mois de juin.

- *Le projet cirque*

Le projet arrive à son terme. Les classes engagées (MS, PS-GS, MS-GS et CPC) ont pu pratiquer différentes disciplines du cirque lors d'une séance hebdomadaire d'une heure par classe entre janvier et mars 2024. Les séances étaient encadrées par l'enseignante de la classe et une intervenante diplômée de l'association « La compagnie d'ailleurs ».

En plus de la pratique du cirque, les élèves ont également enrichi leur parcours culturel en assistant à une représentation du spectacle « Pulse » à l'Avant-Seine et en découvrant « Le cirque » de Charlie Chaplin au cinéma de Colombes. Les élèves ont également travaillé le langage et les arts visuels. Le projet se clôturera en juin avec une sortie à la journée au cirque Micheletty à Villeneuve-la-garenne.

Un retour est prévu auprès des parents le samedi 16 mars sous la forme d'une exposition des travaux des élèves et d'une démonstration des activités pratiquées durant les séances de cirque.

Ce projet a profité d'un financement de l'Education Nationale (Projet Artistique et Culturel en Territoire Educatif - PACTE), de la mairie de Colombes (PCP), de la coopérative de l'école et d'une participation des familles.

- *Le journal de l'école*

Le premier numéro en version numérique a été diffusée aux familles au mois de décembre. Un second numéro est prévu en juin.

Ce journal a pour vocation de mettre en valeur tous les projets d'écriture des classes. La version numérique permet de compléter les écrits par des sons (voix enregistrées par exemple...)

Cet outil, riche en possibilités, est aussi l'occasion pour les élèves de travailler les compétences numériques et les outils de traitement de texte.

- *Mathador*

Le tournoi de calcul mental Mathador est bien installé dans de nombreuses classes (CE1A, CE2A et B, CM1A et B, CM1-CM2 et CM2).

La pratique régulière du calcul sous cette forme ludique est un véritable vecteur de progrès dans les apprentissages des élèves.

5. Label génération 2024 : actions pour cette année

Le label Génération 2024 permet à toutes les écoles, établissements scolaires et établissements de l'enseignement supérieur qui partagent la conviction que le sport change les vies de bénéficier de l'énergie unique des Jeux. Délivré par le ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, il vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Être labélisé Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

- *Convention avec le club d'escrime*

La convention établie entre l'école, l'ESC (Escrime Sportive Colombes) et la mairie de Colombes est en cours de validation par la Direction Académique des services de l'éducation nationale.

Les 3 classes de CP bénéficieront de 5 séances chacune encadrées par Maître Babacar Kadame (diplômé d'État) durant la période 5 de cette année scolaire.

Le comité départemental d'escrime mettra à disposition des élèves des kits de matériel pour débutant.

Le financement de ces interventions sera pris en charge par la coopérative de l'école.

- *« Mets tes baskets et bats la maladie ! »*

Le jeudi 4 avril 2024, tous les élèves de l'école Marcel Pagnol de la PS au CM2 participeront à une course solidaire au profit de l'association ELA (l'association européenne contre les leucodystrophies).

Organiser cette opération « Mets tes baskets et bats la maladie », au-delà de son aspect caritatif qui reste primordial, permettra de travailler avec les élèves plusieurs objectifs de développement durable, notamment dans son aspect social en promouvant les valeurs de solidarité et d'égalité

Cette action rentre également dans le cadre de notre labellisation génération 2024, puisque cette course sera un grand moment sportif impliquant tous les élèves de l'école. Chaque élève aura à cœur de s'engager pleinement et en cela respectera les valeurs de l'olympisme que sont l'amitié, le respect et l'excellence.

L'équipe Marcel Pagnol espère également que cette course sera l'occasion de réunir l'ensemble de la communauté éducative : les élèves et les enseignants bien sûr mais également les animateurs, les agents territoriaux sans oublier les parents.

6. Présentation du protocole de lutte contre le harcèlement scolaires

L'école Marcel Pagnol est engagé dans le programme PHARE (Plan de Prévention du Harcèlement à destination des écoles). Ce programme est fondé autour de plusieurs piliers parmi lesquels figurent :

- *Mesurer le climat scolaire*

Lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement, les élèves du CE2 au CM2 ont rempli un questionnaire anonyme afin d'évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire. L'enquête sera menée chaque année en novembre et son analyse rendue publique sous la forme du « baromètre annuel du harcèlement en milieu scolaire », pour suivre l'évolution du phénomène et l'impact du plan d'action contre le harcèlement.

Les résultats pour cette année sont très positifs, l'école bénéficie d'un climat scolaire très sain.

- Prévenir les phénomènes de harcèlement

Un plan de prévention est mis en place sur l'école. Il se déploie en 3 axes : mieux prévenir, mieux prendre en charge et mieux sensibiliser. Il propose notamment de pérenniser le travail déjà engagé auprès des élèves sur la gestion des émotions à travers l'utilisation des messages clairs ainsi que la mise en place d'un parcours d'apprentissage d'une dizaine d'heures par an du CP au CM2, parcours proposant des séances de littérature, des débats, des projets d'écriture.

- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement

Si une situation de harcèlement est repérée sur l'école, l'équipe pédagogique fait appel au pôle « Non au harcèlement » constitué de personnels de l'Éducation Nationale spécifiquement formés pour traiter ces situations. Ce pôle travaille en étroite collaboration avec les équipes pédagogiques afin de proposer des pistes de travail une fois son intervention terminée.

7. Fête de l'école

Elle se déroulera le 14 juin. Des stands de jeux en bois, loués à l'association Strataj'm, seront proposés aux élèves.

Les stands maternelle seront situés dans la cour, les stands élémentaire dans le passage Pagnol.

Les parents devront se mobiliser sans doute un peu plus qu'à l'accoutumée pour l'organisation : tenue des stands mais également gestion des entrées qui se feront au niveau du portail des Restos du cœur côté Gabriel Péri et au portail du Passage Pagnol côté Estienne d'Orves. Le portail du passage côté Gabriel Péri sera fermé pour l'occasion afin de sécuriser l'accès à la fête.